

Déchetteries de la Communauté de communes du Pays de Loiron (53)

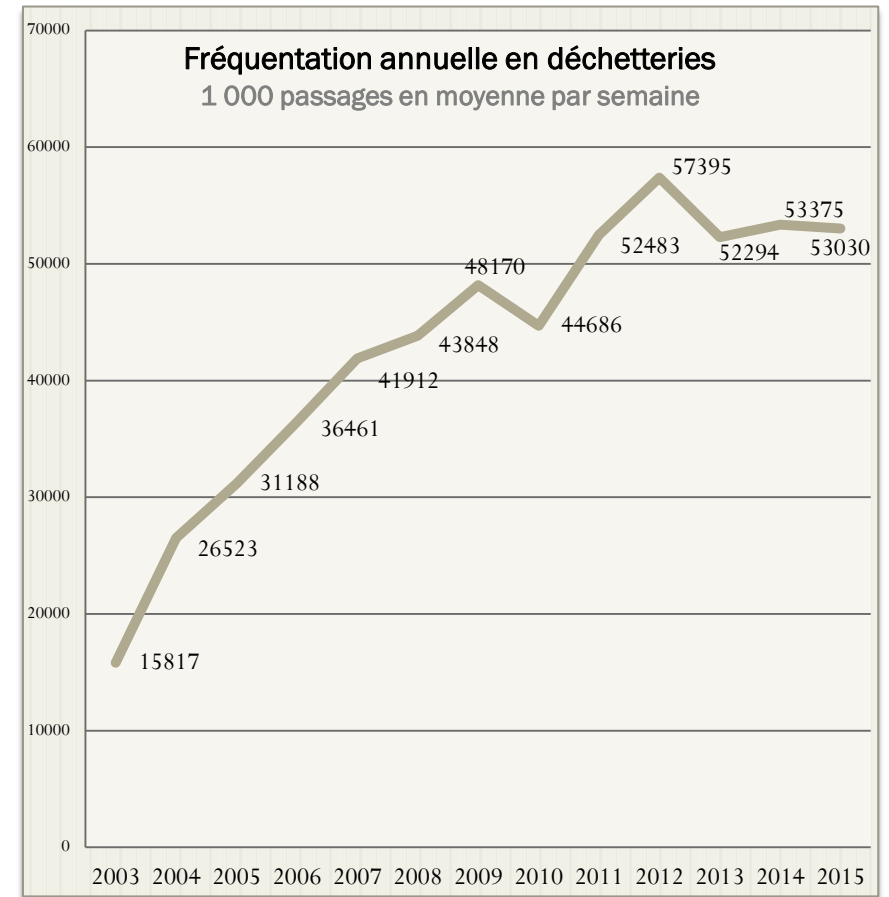


Constats

- Une fréquentation qui a triplé en 10 ans
- Développement de nouvelles filières
- Une réglementation plus contraignante

Enjeux

- Prévenir les incidents de circulation et garantir les conditions de sécurité et sûreté des usagers et personnels
- Améliorer l'accueil et optimiser le tri des dépôts



Accueil de nouvelles filières

- Depuis juillet 2014: benne DEA à Port Brillet
- Depuis 2011: collecte ponctuelle d'amiante liée
- Depuis 2008: réemploi (via Emmaüs); bennes bois; DEEE; PSE; textiles (via Le Relais); radiographies
- Depuis 2003: encombrants; gravats; cartons; végétaux; ferrailles; DMS (huile vidange; huiles fritures; piles; acides; bases; comburants; pâteux; solvants; phytos; etc...) ; emballages ménagers; DASRI



Caissons dédiés à Emmaüs 53



- à Montjean



- à Port Brillet

Nouvelle signalétique des flux de matériaux

- Un totem par flux



Sécurité des usagers

- Bavette métalliques
- Signalétique au sol pour matérialiser les zones piétonnes



Sécurité des usagers

- Barrière anti- chute ou garde- corps



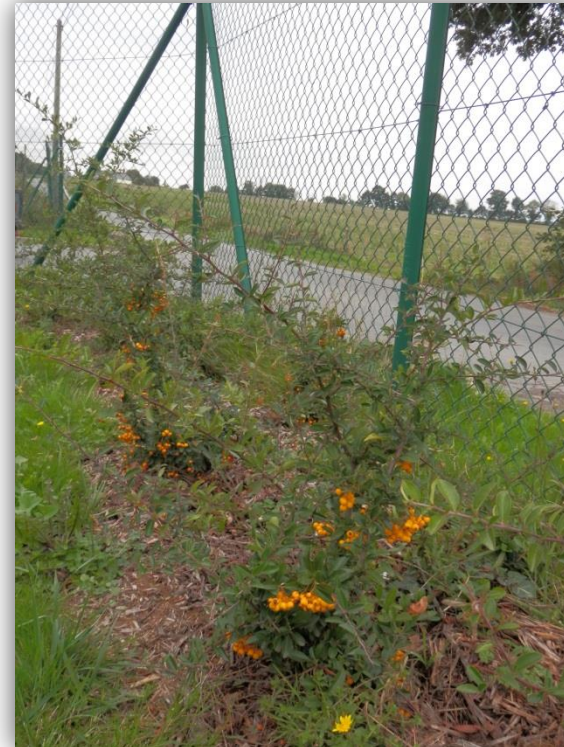
Sécurité des usagers

- Fléchage au sol indiquant le sens de circulation
- Pneu central à Port Brillet
- Panneaux directionnels



Protection du site

- Barrière pré- entrée à Port Brillet
- Grillage pourtour des sites + portails
- Plantation haie piquante à Montjean
- Tag des DEEE



Local gardien

- Détecteur fumée
- Téléphone Protection Travailleur Isolé



- à Port Brillet



- à Montjean

Lutte incendie



- à Montjean



- à Port Brillet

Rétention et abri DMS hors armoire



- à Montjean



- à Port Brillet



Signalétique obligatoire DMS



Signalisation « interdit au public »
déchetterie à Port Brillet



Signalisation « interdit au public »
déchetterie à Montjean